

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5246 - MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

CONSEIL DE SÉCURITÉ
DES NATIONS UNIESLe Congo disposé à siéger comme
membre non-permanent

La République du Congo a exprimé, le 28 septembre à la tribune de la 81^e Assemblée générale des Nations unies, sa disponibilité à servir la communauté internationale et son aspiration de siéger comme membre non-permanent du Conseil de sécurité pour la période 2023-2030.

Selon le ministre en charge des Affaires étrangères, Serge Constant Bounda qui délivrait le message du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, la candidature de son pays s'appuie sur sa longue tradition diplomatique, sur son engagement constant en faveur de la paix et sur une conception exigeante de la responsabilité internationale qui le caractérise.

Page 16

Le ministre des Affaires étrangères,
Serge Constant Bounda

UNESCO

Léon XIV place la culture
et la jeunesse au cœur de la paix

A l'occasion de son séjour en France où il a été accueilli avec ferveur tout au long de son périple, le pape Léon XIV a pris le temps de se rendre à l'Unesco pour adresser son message au monde.

Un message international de paix, réitéré énergiquement à Metz avant son départ, qui exige pour le chef de l'Eglise catholique un effort de chacun, des gouvernants en particulier, et passe par la coopération et le dialogue.

Page 11

Éditorial

La reprise

Page 2



TOURISME

S'arrimer aux exigences
de la modernité

Jean Claude Gakosso

A l'heure où chaque pays s'emploie à séduire voyageurs et visiteurs, et à vendre sa destination nationale, la République du Congo entend investir davantage dans le numérique et l'intelligence artificielle pour s'arrimer aux exigences touristiques et culturelles de la modernité.

« La République du Congo est une bénédiction géographique et une grâce écologique. Doté

d'un littoral maritime fort appréciable, d'un port en eau profonde qui est une fenêtre sur le monde, notre pays a en réalité tout pour devenir une destination touristique de prédilection », a déclaré le ministre en charge de l'Industrie touristique, Jean Claude Gakosso, à l'occasion de la célébration, le 27 septembre, de la 47^e journée mondiale du tourisme.

Page 15

FÉCOFOOT

Éric Alain Mantot invite
au rassemblement

Eric Alain Mantot prend les rênes de la Fécofoot

Nouvellement élu président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), le 26 septembre, au terme de l'assemblée générale électorale, Éric Alain Mantot a invité l'ensemble des acteurs de la discipline au rassemblement pour mettre un terme aux divisions.

« Je veux être le président de tous : des grandes équipes comme les petites, des ligues de la capitale comme celles de l'intérieur du pays, de ceux qui ont voté pour moi comme ceux qui ne l'ont pas fait. Je les invite à travailler avec nous, car nous aurons besoin de toutes les compétences et de toutes les énergies. La campagne étant terminée, les divisions doivent l'être aussi », a-t-il indiqué aussitôt son élection.

Page 14

ÉDITORIAL

La reprise

Jeudi 1^{er} octobre, les élèves reprennent le chemin de l'école, sur toute l'étendue du territoire national, au titre de l'année scolaire 2026-2027. Un nouveau défi tant pour les apprenants qui ont l'obligation de résultats que pour les animateurs du système éducatif appelés à améliorer les conditions d'apprentissage.

En période de vacances, les pouvoirs publics ont poursuivi l'ambition de rapprocher l'école des élèves afin qu'ils n'aient plus de longues distances à parcourir, ni à changer de localité pour étudier. La localité de Bouansa, dans la Bouenza, dispose désormais de son tout premier lycée d'enseignement général qui ouvrira ses portes à la rentrée. Ainsi que Odziba, chef-lieu du département de Djoué-Léfini.

À côté des établissements scolaires sortis de terre et rénovés, d'autres défis sont à relever : le déficit en personnel enseignant pour éviter des situations dans lesquelles l'on retrouve parfois un seul enseignant contraint de gérer tout un cycle primaire, les classes pléthoriques avec la forte croissance de la population scolaire ; le recrutement, le paiement régulier de la bourse des volontaires, la publication du statut des enseignants communautaires ayant dépassé l'âge requis (...) autant de problèmes à résoudre. Pour une année scolaire apaisée face à ces défis, le dialogue social devra être maintenu, et des concertations régulières entre le ministère et les syndicats aussi programmées.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-CHINE

La société civile appelle à plus de transparence sur la dette

La Plateforme dette et développement (PF2D) a présenté, le 24 septembre; à Brazzaville les résultats de l'étude citoyenne sur la dette du Congo envers la Chine sur la période 2016-2025. Réalisée par le cabinet Atos Consulting, cette étude souligne les enjeux liés à la connaissance et au suivi de cette dette et appelle les organisations de la société civile (OSC) et les médias à renforcer leur implication dans le contrôle citoyen de l'endettement public.

Initié par la PF2D, l'atelier de restitution des résultats de l'étude sur la dette chinoise a réuni des représentants des OSC et des médias autour des questions de transparence, d'accès aux données et de suivi de la dette publique. Cette étude entend apporter des éléments de compréhension sur l'évolution de la dette envers la Chine (institutions étatiques, banques, entreprises), ses différentes composantes et les mécanismes qui l'entourent. D'après les données présentées, la dette publique du Congo représentait 97,3 % en 2025, tandis que la Chine représentait 66,21 % de la dette bilatérale extérieure au cours de la même année. A la suite de la restructuration de 2019, 33 % du volume de la dette auraient été remboursés en trois ans, contre 67 % rééchelonnés. Auteur de l'étude, Serge Alain Ntsakala a insisté sur la nécessité d'une lecture prudente des données disponibles. Selon lui, les chiffres relatifs à la dette envers la Chine ne constituent pas nécessairement une série statistique homogène. Les péri-

mètres, les dates d'arrêté et les catégories de créanciers peuvent varier selon les sources. Une situation qui impose, avant toute comparaison, de préciser « *qui est le créancier, quelle créance, quelle date et quel périmètre statistique* ». L'étude distingue notamment la dette bilatérale officielle, les créances envers les autorités ou institutions publiques chinoises, les créanciers commerciaux chinois, les créances de sociétés ou partenaires commerciaux chinois ainsi que les financements accordés par des banques publiques chinoises, notamment l'Exim Bank de Chine. Elle prend également en compte les financements liés aux projets et certains montages associant prêts, contrats commerciaux, garanties ou comptes séquestres. Selon le consultant indépendant, l'analyse de la dette chinoise doit toutefois être élargie à d'autres composantes de l'endettement public, notamment la dette intérieure, les arriérés, les obligations, les garanties, le refinancement et les recettes publiques. « *La dette publique ne*

constitue pas en elle-même un obstacle au développement. Elle peut contribuer au financement du développement économique et social lorsqu'elle est mobilisée de manière appropriée », a estimé le coordonnateur de la PF2D, Samuel Nsikabaka. Il a également souligné la spécificité de l'endettement du Congo envers la Chine, qu'il a replacé dans le cadre de l'histoire des relations de coopération entre les deux pays. Cette dette repose notamment sur l'accord-cadre sur l'arrangement spécial de la coopération économique et commerciale entre la République du Congo et la République populaire de Chine, signé en 2006 et ratifié par le Parlement congolais. Cet accord prévoit des mécanismes de compensation associant notamment le financement d'infrastructures et les ressources naturelles. Une configuration qui, selon Samuel Nsikabaka, soulève des interrogations sur les modalités d'évaluation des ressources mobilisées en contrepartie des infrastructures réalisées. « *Quel est le niveau de transparence dans la pratique ? Comment mesure-t-on la quantité de ressources naturelles en compensation des infrastructures ?* », s'est-il interrogé.

Fiacre Kombo

« La dette publique ne constitue pas en elle-même un obstacle au développement. Elle peut contribuer au financement du développement économique et social lorsqu'elle est mobilisée de manière appropriée »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raissa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur: Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali. Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

GOUVERNANCE PUBLIQUE

L'ONU réaffirme sa disponibilité à accompagner le Congo

Le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Abdourahamane Diallo, a réaffirmé la disponibilité des Nations unies à accompagner le ministère du Contrôle d'État, de la Qualité des services publics et de la Lutte contre les antivaleurs dans la mise en œuvre de ses priorités.

Reçu par le ministre Léonard Noël Essongo, chargé de ce département, le 22 septembre à Brazzaville, Abdourahamane Diallo a indiqué que cette rencontre, la première depuis la nomination du ministre, visait notamment à échanger sur les priorités du département et les modalités d'accompagnement du système des Nations unies. « C'était important de rencontrer le ministre, d'échanger avec lui sur les priorités de son département, lui indiquer aussi notre disponibilité à accompagner le ministère », a-t-il déclaré.

Selon le coordonnateur résident, le ministère occupe une place importante dans le dispositif gouvernemental en raison de son rôle transversal dans la gouvernance et la mise en œuvre de la feuille de route de développement du Congo. La coopération entre les Nations unies et le ministère devrait notamment s'inscrire dans le prochain cadre de coopération des Nations unies au Congo pour la période 2027-2031. Un pilier consacré à la gouvernance et à l'efficacité de l'administration publique devrait ainsi permettre de développer plusieurs interventions en lien direct avec les missions du ministère. Les deux



parties devraient poursuivre leurs échanges afin de préciser les différents axes d'intervention. Parmi les principaux chantiers évoqués figure le cadre d'actions intégrées pour la gouvernance publique, accompagné par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Pour Abdourahamane Diallo, la mise en œuvre effective de cette plateforme passe par une meilleure

coordination entre les différents acteurs publics concernés.

Le système des Nations unies entend ainsi faciliter les liens entre le ministère et les différents intervenants. La lutte contre la drogue et la criminalité constitue également un axe de coopération avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc). L'agence, qui ne dispose pas d'une présence résidente au

Congo et intervient notamment à partir du Sénégal, pourrait voir son accompagnement renforcé dans le cadre du prochain cycle de coopération. Le coordonnateur résident a également évoqué la nécessité de mobiliser d'autres entités du système des Nations unies, notamment dans les domaines de l'éducation civique, de la formation et de la prévention. Pour Abdourahamane Diallo, la

gouvernance publique doit avant tout permettre de garantir une utilisation transparente et efficace des ressources mobilisées en faveur du développement. « La gouvernance, c'est s'assurer de tout, d'ailleurs le ministre l'a dit, l'obligation de résultats, l'obligation à la transparence, pour que le moindre franc CFA investi soit utilisé dans la transparence et atteigne les populations. », a-t-il souligné. La digitalisation de l'administration figure également parmi les leviers susceptibles de renforcer cette gouvernance et les mécanismes de suivi. Le système des Nations unies souhaite, par ailleurs, renforcer les mécanismes de redevabilité à travers les revues annuelles organisées avec le gouvernement.

Ces exercices permettent d'évaluer les actions réalisées, l'utilisation des ressources, les populations effectivement touchées et les éventuelles insuffisances. « C'est ça, changer le quotidien. C'est parfois un peu abstrait, c'est lointain, mais c'est la somme de ces exercices, c'est cette discipline que nous appliquons tous les uns et les autres, cet engagement commun qui, à la fin, va atteindre les populations. », a-t-il conclu.

Durly Emilia Gankama

SENSIBILISATION AU CIVISME

Une campagne nationale démarre à Pointe-Noire

Le ministre délégué à la Jeunesse, Prince Michrist Kaba-Mboko, a lancé récemment à Pointe-Noire et à Loango, chef-lieu du département du Kouilou, la première campagne nationale pour sensibiliser les jeunes au civisme, à la citoyenneté responsable et à la paix. L'objectif est de promouvoir des valeurs de paix, de cohésion sociale, de tolérance et de dialogue en milieu juvénile.

Dans la ville océane comme à Loango, la campagne a été lancée en présence des autorités communales et départementales, devant une foule de jeunes en liesse. A cet effet, plusieurs activités y ont été organisées pour mieux édifier les jeunes. Il s'est agi, en premier, de l'opération populaire de salubrité qui a permis aux jeunes d'assainir quelques espaces publics afin de permettre à la population de vivre dans un environnement sans dangers.

A Pointe-Noire comme à Loango, des conférences-débats ont été organisées sur le civisme, la citoyenneté et la paix. Là encore, les experts ont édifié les jeunes sur les notions du civisme et la citoyenneté, notamment sur les comportements que les jeunes doivent adoptés dans

la société vis-à-vis d'autrui, de l'Etat, du bien public pour promouvoir un climat de paix dans le pays.

De même, une séance de la levée des couleurs a eu lieu pour montrer aux jeunes l'intérêt de cet acte civique et le respect des symboles de la République. « Chers amis jeunes, pourquoi parler du civisme, de citoyenneté responsable et de paix aujourd'hui, c'est parce qu'une Nation ne se construit pas seulement avec des routes, des ponts, des écoles, des entreprises mais également par le comportement de ses citoyens, le respect de la règle commune, du bien public et des institutions. Le civisme commence par le respect des biens publics, l'observation des règles de vie, le refus de



Le ministre Prince Michrist Kaba-Mboko et les autorités municipales de Pointe-Noire assistant à la levée des couleurs/Adiac

la violence et la responsabilité dans l'espace numérique. Hormis les capitaux humain, économique et foncier, le plus important d'entre eux est le capital civique », a indiqué Prince

Michrist Kaba-Mboko. Après Pointe-Noire et le Kouilou, la campagne de sensibilisation au civisme va s'étendre dans tous les autres départements du pays. En l'initiant, l'objectif

du ministère de la Jeunesse est de conscientiser les jeunes de faire d'elle un levier majeur capable de contribuer à l'apaisement et au développement du Congo.

Firmin Oyé



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
UGP * GAVI * Fonds Mondial
PROJET Fonds Mondial
AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 011/MSP/UGP-GAVI/2026



1-Recrutement Coordonnateur National de l'Unité de Gestion de Projet (UGP)
Localisation : Ministère en Charge de la Santé – République du Congo
Type de contrat : Contrat à durée déterminée (renouvelable selon performance et financement)

Supérieur hiérarchique : Cabinet du ministère de la Santé
Relations fonctionnelles : Comité de Pilotage de l'UGP, Fonds Mondial, GAVI, et Autre partenaires potentiels

1. Résumé du Poste

Le Coordonnateur National de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) joue un rôle central dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets financés par l'État et/ou les partenaires techniques et financiers (PTF) dans le secteur de la santé. Il est responsable de la coordination intersectorielle, de la conformité aux normes contractuelles et des objectifs stratégiques fixés par le ministère. Il dirige une équipe multidisciplinaire, veille à la bonne gestion des ressources humaines, financières et matérielles, et assure une communication fluide entre les parties prenantes.

2. Qualifications requises

A. Formation académique

- Diplôme universitaire de niveau Master (BAC+5) minimum en :
 - Santé publique
 - Gestion de projets
 - Économie de la santé
 - Sciences sociales, administration publique ou domaine connexe

B. Expérience professionnelle

- Minimum de **7 à 10 ans** d'expérience pertinente, dont **au moins 5 ans à un poste de coordination de projets complexes** dans le secteur de la santé ou du développement.
- Expérience avérée en gestion de projets financés par des bailleurs (Banque mondiale, Union européenne, GAVI, Fonds mondial, etc.).
- Connaissance du fonctionnement des administrations publiques, notamment en contexte africain ou dans des environnements à ressources limitées.

C. Compétences techniques

- Maîtrise des outils de gestion de projet (ex. : MS Project, Gantt, cadres logiques, etc.).
- Solide compréhension des politiques de santé, des systèmes de santé et de leurs réformes.
- Compétences en gestion budgétaire, passation de marchés, audits, suivi-évaluation.
- Connaissances des procédures des bailleurs de fonds et des systèmes nationaux de gestion publique.

D. Compétences comportementales

- Leadership avéré et sens élevé des responsabilités.
- Rigueur, intégrité et sens de l'éthique dans la gestion publique.
- Excellente capacité de communication écrite et orale en français (et en anglais dans certains contextes).
- Capacité à travailler sous pression et à gérer plusieurs priorités simultanément.

4. Atouts supplémentaires souhaitables

- Expérience de travail dans une UGP ou un programme national de santé.
- Maîtrise des outils numériques de reporting et de data visualisation (Power BI, Tableau, etc.).
- Expérience de réforme institutionnelle ou appui technique aux ministères.

2- Recrutement Assistant Logistique de l'Unité de gestion projet UGP(Fonds Mondial)

Localisation : Ministère en Charge de la Santé – République du Congo
Type de contrat : CDD (renouvelable selon performance et financement)
Supérieur hiérarchique : Responsable des Achats et des Approvisionnements
Relations fonctionnelles :
Interne : Programme, Administrations, Finance, PSM etc.
Externe : Fonds Mondial, CAMEPS, DPM, PNLP et autres partenaires de mise en œuvre

1.RESUME DU POSTE

L'Assistant Logistique (Fonds Mondial) aidera à coordonner les activités en lien avec le système d'information de la chaîne d'approvisionnement pour appuyer la mise en œuvre du projet. Il(elle) aidera à garantir une traçabilité sur l'usage des biens et services confiés à l'UGP par le bailleur bailleur en appliquant les normes établies et conformément aux réglementations de l'UGP et du fond mondial de Lutte Contre le Sida, la tuberculose et le Paludisme et aux normes et exigences internationales et locales de redevabilité pour la chaîne d'approvisionnement

2-Qualifications de base

- BTS (minimum) exigé. Formation en administration, comptabilité, achats, gestion générale des stocks souhaitée.
- Minimum de 2 ans d'expérience professionnelle dans l'inventaire ou la coordination d'entrepôt, de préférence dans une organisation internationale.
- Connaissance et compréhension des pratiques de gestion et de contrôle d'inventaire.
- Capacité à gérer des ouvriers manuels.
- Maîtrise des logiciels MS Office (Excel, Word). Une expérience des systèmes de gestion des bases de données (par ex. Access) est un plus.

2.1 Compétences personnelles

- Bonnes compétences en coordination, priorisation et gestion du temps
- Conduite éthique, conformément à des codes professionnels et organisationnels reconnus d'éthique
- Bonnes compétences en communication et gestion des relations
- Proactif, plein de ressources, axé sur les solutions et les résultats

Langues requises – Excellent niveau de français à l'écrit et à l'oral. La maîtrise de l'anglais serait un avantage mais n'est pas obligatoire. La connaissance des langues locales est un atout.

4.DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée par l'UGP et soumise au comité de pilotage pour la possibilité d'un nouveau contrat.

5.PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
- une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ;
- une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un contrat de travail sera signé entre l'UGP GAVI-Fonds Mondial et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée à l'Assistant Logistique (Fonds Mondial).

6.DEPÔT DES CANDIDATURES

- Les dossiers de candidatures comprenant :
 - Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ;
 - un curriculum vitae (CV) incluant trois (03) références professionnelles ;
 - les attestations de travail figurant dans le CV ;
 - une photocopie du / des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme / attestation sera demandé au cours de l'entretien).

-Les candidatures doivent être déposées sous plis fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 08 Octobre 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste d'Assistant Logistique (Fonds Mondial) ».

Contact

Secrétariat du Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population
Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex-hôtel Panorama, derrière la Garnison.
Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00
E-mail : msp.projet.ugpfm@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 22 Septembre 2026.

Directeur de Cabinet,

Pr. Donatien MOUKASSA

ORDRE DES ARCHITECTES DU CONGO

Alain Ndongo succède à Antoine Béli Bokolojoué

Le nouveau président de l'Ordre des architectes du Congo (OAC), Alain Ndongo, qui succède à Antoine Béli Bokolojoué a été élu au cours de l'assemblée générale électorale, tenue le 26 septembre à Brazzaville.

Elu pour un mandat de trois ans renouvelable, le nouveau président de l'OAC sera suppléé dans l'exercice de ses fonctions par André Bitsené en sa qualité de vice-président. Le poste de secrétaire général a été confié à Sandra Tchianinga alors qu'Espérance Nkengué Bimangou gérera les finances de l'OAC en qualité de trésorière. Les participants ont également élu un commissaire aux comptes en la personne de Victor Kimpoutou. En effet, le président sortant qui a passé 12 ans à la tête de l'OAC n'a pas été candidat à sa propre succession pour des raisons personnelles. « *Je considère que j'ai accompli ma mission. Il revient à la nouvelle équipe de prendre le relais, en veillant à maintenir l'unité, la cohésion et le rassemblement au sein de notre institution. Ensemble, nous gagnerons des batailles, ensemble nous aurons des avancées. Quant à moi, en tant qu'ancien président, devant siéger au Conseil national, je continuerais à œuvrer pour l'architecture et les architectes de mon pays* », s'est engagé Antoine Béli Bokolojoué. Seul président à avoir fait quatre mandats à la tête de cette institution en 34 ans d'existence, le député de Kimba, dans le département de Djoué-Léfini, s'était engagé, il y a trois ans, à faire aboutir la loi sur



Le président sortant posant avec la nouvelle équipe et les architectes du CongoDR

l'architecture. Aujourd'hui, il peut se targuer de dire mission accomplie car l'OAC vient de combler un vide abyssal par l'adoption et la promulgation de la loi 10-2025 du 28 mai 2025 relative au titre, à l'exercice de la profession d'architecte et à l'architecture en République du Congo. « *Je suis très fier et très heureux d'avoir conduit et porté cette loi au Parlement, car elle permet désormais de réglementer notre profession. Je voudrai ici remercier, une fois de plus, le Parlement, le gouvernement, le Bureau exécutif et l'ensemble des architectes qui se sont mobilisés et impliqués dans le processus d'aboutissement de cette*

loi qui a été votée par le Parlement et promulguée par le président de la République le 28 mai 2025 », a-t-il rappelé, précisant qu'il appartenait désormais aux architectes d'en faire bon usage. S'agissant des textes d'application de cette loi, il a indiqué que le gouvernement s'y attèle et les dispositions seront prises pour leur publication. Il s'agit notamment des projets de décrets portant Code des devoirs professionnels des architectes en République du Congo ; portant Barème des honoraires d'architecte ; ainsi que celui portant classification, protection, conservation, réhabilitation ou restauration des sites classés, des monuments

historiques et du patrimoine architectural. Faisant de l'architecture son sacerdoce, Antoine Béli Bokolojoué travaille actuellement sur une proposition de loi portant Code de la commande publique de la maîtrise d'œuvre d'architecture. Ce code va instituer, a-t-il expliqué, la programmation architecturale, technique et urbaine comme étape préalable et obligatoire dans les projets publics, instaurer les procédures adaptées pour les petits contrats, des seuils pour des appels d'offres restreints, appels d'offres ouverts et l'obligation d'un concours à partir d'un certain seuil. Le but étant de donner la chance à chaque ar-

chitecte d'accéder à la commande publique et permettre d'avoir le choix du meilleur projet pour améliorer la qualité architecturale dans le pays. « *J'y travaille et elle aboutira. Après 12 ans à la tête de l'Ordre, un record, il est temps pour moi de passer à autre chose. Je vais servir mon pays autrement. Ce jour, je quitte le bureau exécutif avec le sentiment d'un devoir accompli* », s'est réjoui le désormais ancien président de l'OAC. Au regard de beaucoup de défis qui restent encore à relever, il a souligné la nécessité de faire preuve de résilience, du courage, d'audace, surtout du respect des institutions et des gouvernants. « *L'architecte est un homme discipliné, qui respecte les autres, il n'est donc pas dans l'invective, dans l'insulte, dans la toxicité. Je continuerai à m'impliquer pour les questions concernant l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement urbain de mon pays pour une meilleure qualité architecturale, un meilleur cadre de vie et un meilleur cadre bâti pour nos populations* », a conclu Antoine Béli Bokolojoué. Organisation professionnelle visant à promouvoir la profession d'architecte et d'en contrôler l'exercice, l'OAC a été créé par la loi n°013-92 du 29 avril 1992.

Parfait Wilfried Douniama

RENTÉE SCOLAIRE À MAKOUA

Assainissement des écoles et remise des kits aux apprenants

L'initiative du conseiller départemental, élu de Makoua, Serge Itoua, a été mise en exergue les 27 et 29 septembre 2026, dans le souci de faciliter une rentrée scolaire effective et réussie aux élèves du district de Makoua.

L'opération spéciale de salubrité dans les établissements scolaires de Makoua, dénommée «Propreté dans les établissements scolaires », a été lancée à l'école primaire Ondziel-Onna-Marcel où des volontaires engagés dans la dynamique d'entretien « Les samedis à Makoua » ont assaini ladite école sous le regard de Serge Itoua, qui est descendu sur le terrain pour constater le travail effectué et encourager ces jeunes volontaires qui ont mis la main à la pâte afin de donner un coup d'éclat à cette école. Cette opération qui s'étendra sur cinq jours s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027 au niveau de la communauté urbaine de Makoua. Aussi vise-t-elle notamment à contribuer à l'assainissement et à l'amélioration du cadre de vie au sein des établissements scolaires de Makoua, avant la reprise des cours. Au lancement de l'opération, Serge Itoua a salué l'engagement de ces volontaires en mettant à leur disposition une tondeuse motorisée ainsi que des accessoires nécessaires à son utilisation. Ce matériel devrait permettre d'accélérer et de renforcer leurs actions d'entretien et de sa-



Serge Itoua remettant la tondeuse motorisée aux volontaires

lubrité sur le terrain. « *Nous avons beaucoup d'estime pour le travail qu'ils sont en train de réaliser et nous avons donc pensé leur apporter ce matériel pour leur permettre d'optimiser ce travail et nous espérons qu'à l'avenir, nous*

aurons la possibilité de renforcer ce dispositif avec d'autres matériels oratoires », a promis Serge Itoua. Au terme de l'opération le premier jour, l'école primaire Ondziel-Onna-Marcel a revêtu sa plus belle

robe. Un signe de satisfaction pour le conseiller départemental, élu de Makoua. « *L'objectif est de rendre propres les établissements scolaires de façon à permettre aux enfants qui vont reprendre avec l'école dans quelques jours de retrouver l'établissement propre. C'est un bonheur de constater que le groupe de volontaires pour la salubrité de Makoua, qui a émergé dans la foulée de l'opération de salubrité que nous avons organisée le 6 juin dernier, est en train de travailler sans relâche. C'est aussi un bonheur de constater qu'il y a une forte mobilisation autour de cette activité* », a-t-il dit. De son côté, à travers cette initiative, les volontaires entendent ainsi poursuivre la dynamique citoyenne engagée dans le cadre de « Tous les samedis à Makoua », mettre l'accent sur la propreté des établissements scolaires à l'approche de la nouvelle année scolaire. Cette action salvatrice a fait réagir certains habitants de la communauté urbaine de Makoua. « *Le conseiller Serge Itoua a toujours fait, en dehors de l'activité d'aujourd'hui. Il est toujours ici, même à distance, il intervient.*

Si on n'avait pas mis la main ici, ça aurait été sale. Nous ne pouvons que le remercier et demander que Dieu le bénisse pour qu'il continue de tels gestes. Il nous a donné aussi des kits pour que nous continuons à mettre la propreté dans Makoua. Vraiment, c'est un geste très louable », a déclaré un habitant.

Des kits scolaires distribués aux établissements publics

Outre l'opération spéciale de salubrité dans les établissements scolaires de Makoua, le conseiller Serge Itoua a distribué des kits scolaires aux élèves de Makoua. A cet effet, un échantillon des élèves ont réceptionné leurs fournitures scolaires. Celles-ci sont mises à la disposition de toutes les écoles publiques de ce district constituées des cahiers, sacs, ardoises, stylos, règles, gourdes, crayons, etc. Ces kits sont destinés aux apprenants de tous les niveaux (préscolaires, primaires, collèges et lycée). De même, l'administration des écoles a aussi bénéficié des rames, des craies, des livres au programme pour le lycée Champagnat et le collège Sainte-Croix.

Stanislas Okassou



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMÉLIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (HISWACA)ISA

Prêt N° : IDA-75280



**MANIFESTATION D'INTERÊTS
APPEL A COTATION : 093/F/DC/MEPSP/UGP-HISWACA/2026
AQUISITION DU MATERIEL DE COMMUNICATION**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour l'acquisition d'un (01) drone, d'une (01) flash, d'un (01) projecteur de lumière led et d'un (01) trépied.

2. L'unité de gestion du projet sollicite de la part des fournisseurs intéressés, les cotations en vue de l'acquisition dudit matériel.

3. L'appel à cotation sera conduit par mise en concurrence nationale tel que définie dans le « Règlement de la Banque mondiale applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et septembre 2025 » et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet HISWACA et prendre connaissance des documents d'Appel à cotation à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau 1204, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila ; Tél : (+242) 06 157 01 01, E-mail : ugp@hiswaca-congo.org de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

5. Le Dossier de cotation en français peut être obtenu par demande à l'adresse électronique ci-dessus ou consulté sur place.

6. Le dossier de soumission devra comprendre trois (03) parties à savoir :

- a) Une partie administrative contenant :
 - La lettre de soumission datée et signée
 - Le numéro d'identification unique (NIU) ;
 - L'extrait du registre de commerce ;

- La patente ;
- La lettre de cotation, datée et signée par le responsable de l'entreprise ou toute autre personne dûment mandatée à cet effet ;

- b) Une partie technique contenant :
 - Une liste des équipements avec des spécifications techniques proposées.

- c) Une partie financière contenant :
 - Le bordereau descriptif et quantitatif dûment rempli, daté et signé.

7. Les Offres devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 14 octobre 2026 à 12h00 minute. La soumission des Offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de dépôt des offres sera rejetée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse ci-dessous le mercredi 14 octobre à 12h 30 minutes.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence : Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA).

Adresse : Bureau 1204, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila.

Numéro de téléphone : (+242) 06 157 01 01

Adresse électronique : ugp@hiswaca-congo.org

Fait à Brazzaville, le 25 septembre 2026

Le Coordonnateur par intérim,

Germain BINGOLY



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°099 /HISWACA /26
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN COMPTABILITE NATIONALE**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « recrutement d'un consultant individuel en comptabilité nationale ».

2. L'objectif de la mission est d'accompagner l'INS dans la mise en œuvre effective du Système Comptable National (SCN) 2008. Plus spécifiquement il s'agira de :

- Évaluer des sources de données existantes
- Apporter un appui méthodologique et technique
- Former et renforcer les capacités
- Analyser et valider les résultats

3. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (curriculum-vitae daté et signé, copies des diplômes et des justificatifs de références en prestations similaires réalisées, etc.)

4. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque

mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

5. Les consultants peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : ugp@hiswaca-congo.org / recrutementthiswaca@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessus ou envoyées par courriel au plus tard le mercredi 13 octobre 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « recrutement d'un consultant individuel en comptabilité nationale ».

7. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : projet HISWACA, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ième étage, Porte 1204, Tél : (+242) 06 157 01 01, E-mail : ugp@hiswaca-congo.org / recrutementthiswaca@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 25 Septembre 2026

Coordonnateur du projet HISWACA par intérim

Germain BINGOLY

SOLIDARITÉ

La BPC remet des kits scolaires à plusieurs orphelinats

À l'occasion de la rentrée scolaire, la Banque postale du Congo (BPC) a remis, le 27 septembre à Brazzaville, des kits scolaires et des vivres à 137 enfants issus de plusieurs structures d'accueil. L'opération, organisée dans le cadre de la « Caravane de solidarité », en partenariat avec l'association Synergie de soutien des couches fragiles (2SCF), vise à accompagner les enfants vulnérables et à contribuer à leur scolarisation dans de meilleures conditions.

Des cahiers, des stylos, des cartables, des manuels et diverses fournitures scolaires, auxquels se sont ajoutés des vivres ont été distribués aux pensionnaires des orphelinats. Ces dons sont destinés à accompagner les bénéficiaires au début de la nouvelle année scolaire. Conduite par le directeur général de la BPC, Calixte Médard Tabangoli, la caravane s'est notamment rendue à l'orphelinat « Les Bons Bergers », à Talangaï, dans le sixième arrondissement, au Centre d'insertion et de réinsertion des enfants vulnérables, à Batignolles, dans le quatrième arrondissement, ainsi qu'à l'orphelinat « Tabitha de Jésus-Christ », à Mayanga, dans le huitième arrondissement, Madibou.

La caravane de solidarité intervient alors que la rentrée scolaire est placée sous le signe de la Journée internationale de l'alphabetisation. Pour le directeur général de la BPC, cette initiative dépasse la simple remise de fournitures scolaires. Elle traduit



Les enfants heureux de recevoir des kits scolaires/Adiac

la volonté de la structure bancaire de renforcer son engagement auprès des communautés et de contribuer, à travers l'éducation, à la construction de l'avenir des jeunes. « *L'éducation demeure le levier le plus sûr pour offrir à chaque enfant, quelle que soit sa situation de départ, une chance réelle de construire son propre chemin* », a-t-il souligné, saluant le tra-

vail accompli quotidiennement par les responsables et les encadreurs des structures bénéficiaires.

Calixte Médard Tabangoli a également rappelé que l'engagement social de la banque s'inscrit dans la durée. La « Caravane de solidarité » constitue ainsi, selon lui, l'une des expressions de la responsabilité sociétale de l'entreprise. La BPC souhaite

notamment accompagner les enfants afin qu'ils abordent l'année scolaire avec davantage de sérénité et dans de meilleures conditions.

La contribution de la banque a été saluée par les bénéficiaires, à l'instar de la présidente de l'Association 2SCF, Francine Servyce née Bambi, qui s'est également réjouie de la continuité du partenariat établi avec

la BPC depuis 2024. Elle a estimé que les dons remis aux enfants ne se limitent pas à leur valeur matérielle. Ils constituent aussi, d'après elle, un message d'encouragement adressé à ces enfants et une marque de confiance envers leur avenir. « *Vous donnez aux enfants la possibilité de commencer leur année scolaire avec davantage de dignité, de confiance et d'espoir* », a-t-elle déclaré.

Pour la responsable de l'association, la poursuite de ce partenariat devrait permettre de développer d'autres actions en faveur des enfants, des familles et des personnes en situation de vulnérabilité. Un engagement salué avec émotion par Grâce Oko, de l'orphelinat « Les Bons Bergers », et Trésor Tsiba, du Centre d'insertion et de réinsertion des enfants vulnérables, qui ont, à leur tour, exprimé leur gratitude et pris l'engagement de redoubler d'efforts à l'école au cours de cette nouvelle année scolaire.

Fiacre Kombo

FONDATION PRIVAT-FRÉDÉRIC-NDEKÉ

Le bilan à mi-parcours jugé satisfaisant

Sur les quinze tâches retenues pour l'année 2026, sept ont été exécutées et deux sont en cours de réalisation. Le bilan à mi-parcours de la Fondation Privat-Frédéric Ndeké a été fait le 24 septembre au cours de la session évaluative du conseil d'administration, organisée à Brazzaville.

La feuille de route de la Fondation Privat-Frédéric-Ndeké déclinée en avril dernier était composée de quinze tâches essentielles couvrant plusieurs domaines de la vie. Il s'agit, entre autres, de l'amélioration des conditions de travail, l'assistance multiforme, les valeurs de solidarité et la réinsertion des jeunes.

Parmi les activités déjà réalisées, il y a la rencontre avec les associations affiliées ; le transport des candidats aux examens d'État ; le lancement des différentes formations dans les arrondissements ; l'assistance sociale ; l'acquisition de la parcelle de terrain devant abriter le siège de la fondation à Dolisie, dans le département du Niari. S'agissant des activités en cours de réalisation, on compte l'organisation sous peu de l'émulation scolaire ainsi que les cérémonies de

remise des kits scolaires aux enfants démunis.

« *L'évaluation à mi-parcours présentée donne des résultats encourageants et un espoir pour la population, puisque sept activités ont été déjà réalisées sur les quinze programmées dont deux sont en cours de réalisation. La moisson résulte de la confiance de notre fondation et du respect des engagements pris. Quant aux activités qui restent à réaliser, les sacrifices, la disponibilité et l'effort de chacun de nous, permettront à coup sûr, la concrétisation de cette noble ambition* », a déclaré le président de cette fondation éponyme, Privat Frédéric Ndeké.

Selon lui, la tenue de session bilancière du conseil d'administration s'inscrit dans le programme d'activités 2026, intégrant bel et bien le fonc-



Privat Frédéric Ndeké présidant la session; visite des apprenants en informatique/DR

tionnement normal de la fondation. Il a également salué l'engagement continu des administrateurs envers cette fondation et surtout envers la population qui attend beaucoup d'eux. « *Votre expertise et votre expérience sont les clés de réussite de notre*

succès collectif. Je vous rassure que je ne ménagerai aucun effort pour le succès de nos ambitions et de notre fondation en faveur les couches vulnérables. Nous devons tous œuvrer à aller de l'avant malgré tout », a conclu l'ancien administrateur

maire de Talangaï, sixième arrondissement de Brazzaville.

À l'issue de la session, les participants ont visité les apprenants qui sont dans les différentes salles de formation de la fondation pour toucher du doigt la réalité de terrain.

Parfait Wilfried Douniama

ZLECAF

Renforcer la compétitivité des entreprises congolaises

La Synergie pour le Développement de Tous (SDT), en partenariat avec la Chambre de Commerce de Brazzaville et le Conseil congolais des jeunes entrepreneurs (CCJE), a ouvert le 25 septembre à Brazzaville la première édition du Café des entrepreneurs sur la Zone de libre-échange continental africaine (Zlécaf) sur le thème: « Enjeux, perspectives et impacts de la Zlécaf ».

La première édition du Café des entrepreneurs réunit les pouvoirs publics, les institutions d'appui, les établissements financiers, les experts, entrepreneurs, investisseurs, étudiants et jeunes diplômés dans le but de renforcer la compréhension et l'appropriation par les acteurs économiques congolais des opportunités et des exigences de la Zlécaf, afin de favoriser leur intégration au marché continental africain et d'améliorer la compétitivité des entreprises nationales.

Dans son allocution d'ouverture, le coordonnateur de la SDT, Chandrel Odzo-Ndinga, a rappelé que la Zlécaf n'est pas un simple thème de circonstance, mais un appel à l'action. « Une ouverture de marché ne produit des résultats que si nos entreprises sont capables de produire, d'innover, de respecter les normes, de maîtriser les règles, de financer leur développement et de conquérir de nouveaux marchés », a-t-il déclaré. Il a également rappelé la vision du président de la République qui insiste régulièrement sur la nécessité de donner un contenu concret à l'intégration africaine et à la Zlécaf, notamment lors de la Journée de l'Afrique.

Prenant la parole, le conseiller à la Zlécaf de la ministre du Com-



Photo de famille des officiels/Adiac

merce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf, Dominique Mbéri, a rappelé que le Congo a signé l'accord portant création de ce marché continental le 21 mars 2018, l'a ratifié le 7 février 2019 et a déposé son instrument de ratification le 10 février 2019. « Notre adhésion est donc acquise. L'enjeu désormais est celui de l'exécution », a-t-il affirmé, avant de souligner qu'une zone de libre-échange ne profite pas automatiquement aux entreprises. « Elle devient utile lorsque les règles sont connues,

que les formalités fonctionnent, que les produits répondent aux normes, que la logistique reste maîtrisable et que les opérateurs disposent de financements adaptés », a-t-il précisé.

Il a par ailleurs indiqué que le ministère en charge du Commerce assure le pilotage de la politique commerciale et la coordination nationale de la mise en œuvre de l'accord, et qu'une stratégie nationale de mise en œuvre pour la période 2021-2030 a été élaborée. Les travaux portent notamment sur la transposition des engagements, l'adaptation des

procédures douanières au système harmonisé 2022, la notification des autorités habilitées à délivrer des certificats d'origine et la préparation des entreprises à l'utilisation effective des préférences.

Le vice-président de la Chambre de Commerce de Brazzaville, Jean Galessamy-Ibombot, a, quant à lui, salué cette initiative du Café des entrepreneurs qui répond à une nécessité essentielle : celle de créer davantage d'espaces de dialogue, de rencontres et de mise en relation entre les pouvoirs publics, les partenaires au développement, les

acteurs économiques et la nouvelle génération d'entrepreneurs. « Entreprendre, ce n'est pas seulement créer une activité ou rechercher un profit. C'est aussi prendre un risque, créer de la valeur, générer des emplois et contribuer au développement de son pays », a-t-il déclaré.

Il a appelé la jeunesse à oser entreprendre, innover et s'associer, tout en rappelant qu'une entreprise durable se construit sur la compétence, la rigueur, la responsabilité, la qualité et la confiance. « Le Congo a besoin d'entrepreneurs capables non seulement de créer des entreprises, mais aussi de bâtir des entreprises solides, compétitives et capables de conquérir les marchés régionaux et internationaux », a-t-il ajouté.

Le président du CCJE, Andropov Frabrice Hossie Agnangoye, a, pour sa part, invité les participants à ne pas simplement écouter, mais à rencontrer des partenaires, des clients potentiels, des experts et des investisseurs. « Votre entreprise peut commencer petite sans penser petite. Vous pouvez commencer avec peu de moyens mais avec une grande vision », a-t-il lancé à l'endroit de la jeunesse congolaise.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

ARRÊT SUR IMAGE



Le président de la République à l'entraînement des Diabes rouges/photo Kwamy

ZONE CÉMAC

Renforcement des stratégies sectorielles en énergie

Réunis le 25 septembre à Libreville, au Gabon, les ministres de l'Énergie des six pays de la Communauté ont validé le règlement portant création du Système d'information énergétique communautaire (SIE-Cémac) et adopté sa feuille de route de mise en œuvre. Le Congo, représenté par le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a pris part à cette rencontre destinée à améliorer la disponibilité et la comparabilité des données énergétiques dans la sous-région.

La question des données énergétiques a été au cœur des échanges entre les représentants des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Pour le Congo, cette rencontre a constitué une occasion de prendre part aux discussions sur la gouvernance énergétique sous-régionale. Conduisant la délégation congolaise, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a présidé les travaux ministériels, le Congo assurant actuellement la présidence du Conseil des chefs d'État et de gouvernement de la Cémac.

Ce chantier offre également au Congo un cadre pour valoriser les efforts engagés dans la structuration de son système d'information énergétique et contribuer à l'élaboration d'outils communs au service de la planification et du développement du secteur. La délégation congolaise a notamment mis en avant les initiatives menées dans le pays pour améliorer la collecte et la structuration des données énergétiques. Cette démarche doit permettre de dis-



Bruno Jean Richard Itoua présidant les travaux/DR

poser d'informations plus fiables sur les différentes composantes du secteur, de la production à la distribution.

Au niveau communautaire, le futur SIE-Cémac doit permettre aux États membres (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée

équatoriale et Tchad) de disposer d'un cadre commun pour la collecte, le traitement, la conservation et la diffusion des données énergétiques. L'objectif est notamment de rendre plus fiables les statistiques produites dans les différents pays, comparables et

accessibles pour éclairer les décisions publiques.

Retenons que les travaux préparatoires ont révélé plusieurs difficultés, notamment l'absence de méthodes suffisamment harmonisées, des insuffisances dans les enquêtes de terrain et des limites

dans la disponibilité de certaines données relatives à l'énergie. Les experts ont précédemment travaillé sur un projet de règlement communautaire ainsi que sur une feuille de route régionale.

L'enjeu dépasse la seule production de statistiques. Des données énergétiques mieux structurées doivent permettre aux États membres de mieux évaluer leurs besoins, de planifier les investissements, de suivre l'évolution de la consommation et d'apprécier les résultats des politiques publiques. L'Agence africaine de l'énergie, qui accompagne le processus, souligne notamment l'importance de données fiables pour anticiper les besoins futurs et orienter les investissements dans le secteur.

La validation du règlement portant création du SIE-Cémac et l'adoption de la feuille de route constituent une étape importante du processus. Les deux instruments doivent désormais être transmis au Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale pour adoption.

Fiacre Kombo

Une nouvelle feuille de route en préparation pour consolider les réformes

Le Comité inter-États préparatoire à la 46^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique d'Afrique centrale (UEAC) a ouvert ses travaux le 26 septembre à Brazzaville par visioconférence. Au cours de cette session, présentée comme décisive pour l'avenir financier de la Communauté, ont été examinés le budget communautaire 2027, les arriérés de contributions, les réformes institutionnelles, ainsi que les dossiers sectoriels.

Organisée en visioconférence en raison du contexte financier tendu que traverse la sous-région, la réunion du comité inter-États de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) était censée poser les bases des recommandations qui seront soumises aux ministres, avec notamment le projet de budget communautaire pour l'exercice 2027. Les conclusions des experts devraient aussi tenir compte du contexte international marqué par une croissance mondiale modérée, des tensions géopolitiques persistantes et des chaînes d'approvisionnement fragilisées, entraînant la contraction des financements qui pèsent sur les économies de la Cémac. Sur le plan communautaire, le vice-président de la Commission, Charles Assamba Ongodo, a évoqué la poursuite du Plan de transformation de l'institution, dont les avancées ont été consolidées lors d'un atelier tenu début septembre à Brazzaville, avec notamment la présentation du futur Plan stratégique 2027-2030, baptisé Pacte 2030. Ce document est structuré autour de cinq axes d'intervention et de près de 170 indicateurs de performance. Le vice-président de la Commission a également sou-

ligné les travaux d'harmonisation de la chaîne Planification-Programme-Budgétisation-Suivi, en vue du passage au Budget-Programme prévu pour l'horizon 2028, l'exercice 2027 devant servir d'étape de consolidation technique.

Concernant le projet de budget 2027, établi selon les principes de prudence et de discipline financière fixés par la lettre de cadrage budgétaire du 30 juin 2026, la Commission a choisi de maintenir la Taxe communautaire d'intégration (TCI) à son niveau de 2026. Les ressources et les charges de la Communauté s'équilibreraient ainsi à 90,24 milliards de FCFA, en hausse maîtrisée de 5,03 % par rapport à 2026, se répartissant entre 61,35 milliards de ressources ordinaires et 28,89 milliards de ressources extraordinaires, ces dernières sont portées par une forte progression des dotations du Fonds de développement de la communauté (Fodec).

Les cotisations des États membres attendues

Charles Assamba Ongodo n'a toutefois pas éludé les difficultés structurelles de la Cémac. Si la TCI représente plus de 82 % des ressources ordinaires, sa faible



Les autorités communautaires à l'ouverture de la session/DR

collecte continue de provoquer de sérieuses tensions de trésorerie, avec des arriérés de salaires dépassant trois mois dans plusieurs institutions communautaires. Il a fait état d'un cumul d'arriérés de contributions des États s'élevant à 263,5 milliards de FCFA à fin 2025. Il a appelé à l'application intégrale et immédiate de l'Acte additionnel de 2016 relatif au mécanisme autonome de financement de la TCI. De son côté, le président du Comité inter-États, Eric Mbende, a dressé un état des lieux plus alarmant. Sur un budget de 2026

estimé à 85,9 milliards de FCFA, le taux de recouvrement de la TCI n'atteignait que 17,70 % à la mi-année, laissant apparaître un déficit de plus de 40 milliards de FCFA à six mois de la clôture de l'exercice. Il a souligné trois risques perceptibles : une cessation de paiements jugée imminente, une dégradation du climat social liée aux arriérés de salaires, et une perte de crédibilité de la Communauté vis-à-vis de ses grands projets d'intégration, dont la Zone de libre-échange continentale africaine et le Programmes de développement des

infrastructures en Afrique.

Parmi les autres dossiers inscrits à l'ordre du jour de la session qui s'est achevée le 28 septembre figuraient la lutte contre la résurgence de la maladie à virus Ebola aux frontières de la Cémac, la mise en œuvre des décisions sur le Free Roaming, le Plan stratégique 2026-2030 de la Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques, ainsi que l'avancement du Programme pour des économies forestières durables du Bassin du Congo.

F.K.

MIGRATION

Quatre jeunes congolais rapatriés du Tchad

Victimes d'actes d'escroquerie et de traitements peu humains, quatre jeunes congolais sont arrivés le 23 septembre à Brazzaville par le vol d'Ethiopian, en provenance de N'Djamena, au Tchad.

Prière dans la bouche et larmes aux yeux, ces jeunes ont été accueillis à l'aéroport international Maya-Maya par le directeur du cabinet par intérim du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Albert Massouémé, en présence des représentants du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire. Le chargé d'affaires de l'ambassade du Congo au Tchad, Guy Patrick Ntsiba, a rappelé que ces jeunes qui étaient au nombre de quinze ont été appâtés par des offres d'emplois fictives.

« Ils sont partis du pays jusqu'à N'Djamena par des voies risquées. Une fois à N'Djamena, ils ont été séquestrés et escroqués parce que les parents ont chaque fois été emmerdés pour envoyer de l'argent, il y a certains qui ont dépensé trois millions FCFA, deux millions pour une formation fictive qui n'a jamais existé », a expliqué le diplomate congolais.

En terre tchadienne, ces jeunes éprouvaient de sérieuses difficultés jusqu'au point où trois d'entre eux se sont rapprochés de l'ambassadeur pour se plaindre. Consciente de sa mission qui consiste, entre autres, à protéger et à défendre les intérêts des compatriotes, l'ambassade du Congo au Tchad a saisi les autorités tchadiennes qui ont commis les services de police et de justice. Interrogé sur le sort des onze autres jeunes restés au Tchad, Guy Patrick Ntsiba a rassuré qu'ils reviendront au pays. « Les quatre que vous voyez, c'est un retour volontaire. Ils sont des majeurs, on ne peut pas leur imposer, les pousser à revenir. Ceux-ci ont été volontaires, les autres ont refusé, nous attendons l'action de la police tchadienne qui mettra la main sur le réseau et ces compatriotes pour les mettre à notre disposition afin d'enclencher une seconde procédure de rapatriement », a annoncé le chargé d'affaires de l'ambassade du



Congo au Tchad.

En effet le rapatriement volontaire de ces jeunes a été rendu possible grâce à l'implication du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Constant Serge Bounda. Après leur réception à l'aéroport, ces compatriotes dont la majorité provienne des départements de l'intérieur du pays sont hébergés par le gouvernement avant d'organiser leur retour

dans les familles d'accueil.

Le directeur de cabinet par intérim a, de son côté, réaffirmé l'engagement du gouvernement de toujours secourir les compatriotes en difficulté partout où ils se trouvent. « Depuis plusieurs mois, le gouvernement accorde une attention particulière sur les Congolais qui vivent à l'étranger. Ils sont suivis de très près et chaque fois qu'il y a un problème, le gouver-

Les quatre Congolais rapatriés du Tchad/Adic nement se lève pour faire en sorte que ceux qui vivent des situations difficiles soient rapatriés au pays », a rappelé Albert Massouémé.

Après le rapatriement de ces quatre Congolais de N'Djamena, le gouvernement a déjà facilité le retour volontaire de 159 compatriotes en danger, dont 90 en provenance de Cape Town et 65 de Johannesburg, en Afrique du Sud.

Parfait Wilfried Douniama

TRADITION

Lemba appelle les Africains à renouer avec leurs racines

L'Ordre initiatique Lemba (OIL) a organisé, le 26 septembre, à Brazzaville une conférence consacrée à la révolution spirituelle africaine et à ses implications globales. L'objectif était de démontrer que les traditions spirituelles africaines n'ont rien à envier aux autres du point de vue de l'originalité et de la richesse.

La rencontre avait pour ambition de répondre au constat sur l'aliénation qui touche les populations africaines, caractérisée par une perte progressive de repères, de confiance en soi et de valeurs. Il s'agissait de réfléchir aux stratégies à mettre en place pour revitaliser les traditions, les réorganiser et les rendre transmissibles aux générations futures. La conférence visait également à persuader les pouvoirs publics et toutes les classes sociales de l'importance de ce mouvement, qualifié de « mouvement de survie » pour le continent.

Pour le chef spirituel de ce mouvement aussi appelé « Mfumu », l'Afrique, en tant que civilisation aînée de l'humanité, doit renouer avec ses bases spirituelles et ses sources traditionnelles ancestrales pour gagner en force et se repositionner sur la scène globale. Il a défini la « révolution spirituelle africaine » comme une reconnexion avec les fondements métaphysiques de la civilisation africaine. Reconnaissant que les populations

ignorent encore largement leurs traditions, il a toutefois salué l'engouement et la soif de reconnexion manifestés, tout en mesurant l'ampleur de la tâche à venir. Il a appelé à une mobilisation des énergies humaines et matérielles pour revitaliser, réorganiser et rendre transmissibles ces traditions.

Reconnu par ses adeptes comme l'une des quatre grandes écoles de l'ancien Empire Kongo avec Kimpassi, Kikimba et Bouelo. Des institutions qui étaient de véritables universités des temps anciens, formant les élites tant aux mystères de la tradition primordiale qu'à des professions déterminées. Le terme « Lemba » tire son origine des termes Lembama, Lembikissa, Lembissa, signifiant « apaiser ». La tradition structurait ainsi la vie de l'empire selon trois axes : spirituel, politique et économique. « Les colons ont identifié ces écoles comme des structures à abattre et l'interdiction définitive de fermer ces écoles sont intervenues en 1930 au Moyen Congo, obligeant la

confrérie à la clandestinité », a indiqué Kusadila Dia Assiga, membre de l'OIL, rappelant que malgré cela, le savoir Lemba ne s'est jamais perdu. « Lemba est de retour. Il est dépoussiéré et renouvelé pour relever les défis du XXIe siècle, mais toujours égal à lui-même dans le fonds de son héritage spirituel multimillénaire », a-t-il conclu. Mbemba Mpodo, instructeur au sein de la confrérie Lemba a, de son côté, rappelé selon la tradition Lemba, les trois devoirs fondamentaux de l'humanité qu'il faudrait maîtriser, à savoir : la Complétude, la Bienveillance et le Respect des Ancêtres. « Un pratiquant Lemba veille au bien-être de toute la création », a-t-il souligné. L'instructeur a également expliqué qu'il faut travailler pour sa spiritualité tout en travaillant pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. L'apprentissage, a-t-il précisé, ne se limite pas à la théorie. Il s'accompagne de pratiques concrètes : le Djena, retraite de trois jours de jeûne et de prière invitant au recueillement et à la



Le chef spirituel de l'ordre initiatique Lemba/Adiac

discipline ; le Ntemo, période annuelle de 25 jours, du 2 au 25 juillet, consacrée au travail de l'esprit et à la commémoration des ancêtres ; et le Kimoko, espace d'échange inspiré de l'arbre à palabres africain, où adeptes et sympathisants peuvent poser des questions et partager leurs réflexions.

L'Ordre initiatique Lemba se définit comme une tradition africaine qui porte un ensemble

d'enseignements, de pratiques et de principes destinés à accompagner l'être humain dans son cheminement vers la complétude, l'équilibre et la connaissance de soi. À travers cette conférence, OIL invite l'être humain à travailler sur lui-même, à développer sa conscience, à cultiver la bienveillance et à préserver le lien avec les Ancêtres.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

UNESCO

Léon XIV place la culture et la jeunesse au cœur de la paix

A l'occasion de son séjour en France où il a été accueilli avec ferveur tout au long de son périple, le pape Léon XIV a pris le temps de se rendre à l'Unesco pour adresser son message au monde.

Léon XIV qui, dès sa première bénédiction pascale en avril 2026 sur la place Saint-Pierre, s'était inscrit dans la poursuite du combat du pape François pour la paix a rappelé à Paris le projet partagé de l'agence onusienne comme du Vatican : construire ensemble un monde juste. Avec ce rappel, 46 ans plus tôt, du message de Jean-Paul II devant la même assemblée : *« l'homme vit d'une vie vraiment humaine grâce à la culture »*. Ce mot culture, a précisé le chef de l'Église catholique, désigne la manière d'être par laquelle l'homme donne un sens à tout ce qu'il fait. Réaffirmant l'attachement du Saint Siège à la mission de l'Agence des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, il est revenu sur sa mission qui permet à l'humanité de réfléchir à son histoire, à son identité commune et à son avenir. Il a ainsi demandé à l'assemblée de réfléchir à une question simple : *« Que signifie être humain ? »*. Chaque culture, a-t-il martelé, est mise au défi par cette question qui se trouve au cœur de toute forme de savoir, d'art, de religion. *« Être humain »* implique *« une responsabilité envers l'histoire »* : grandir, apprendre et travailler

à la fois avec ses mains et son esprit pour *« cultiver la terre et non la défigurer, créer des œuvres d'art et non les détruire »*. Rappelant les principes de la charte fondatrice de l'agence onusienne* qui, estime-t-il, n'a rien perdu de sa force, le souverain pontife a aussi affirmé que les traités ne sont pas suffisants et doivent s'accompagner d'une culture de paix et d'un engagement commun dans ce sens. Un message international de paix, réitéré énergiquement à Metz avant son départ, qui exige pour le chef de l'Église catholique un effort de chacun, des gouvernants en particulier, et passe par la coopération et le dialogue. En clair : qui repose sur la diplomatie même au plus fort des crises. Incisif, Léon XIV s'est aussi alarmé des défis auxquels sont confrontés les domaines de la science et de l'éducation. En particulier de l'impact des nouvelles technologies : *« Nos efforts dans ce domaine doivent garantir que les nouvelles technologies restent au service de la personne humaine plutôt que devenir un instrument de domination et*

d'injustice ». Il s'est à ce sujet particulièrement inquiété des idées et relations humaines qui pourraient être appauvries par un processus de déshumanisation. Avec une allusion forte aux défis de la communication actuelle où l'information, à travers de nouveaux canaux, abonde sans être *« synonyme de sagesse »*, devient plus rapide sans être nécessairement plus véridique, et *« entrave le dialogue plutôt que de le favoriser. »*

Construire la paix par le développement des sciences et des arts
Ce message adressé à la communauté internationale, il l'a recentré sur la jeunesse et formulé le vœu que soit accordée une attention particulière à la protection des enfants et des jeunes, une jeunesse que l'on sait d'autant plus vulnérable sur ces sujets. *« À l'ère du numérique, leur vulnérabilité ne doit jamais devenir une opportunité à l'exploitation. Que ces technologies soutiennent leur croissance, leur éducation et leurs relations garantissant leur liberté de penser et de discerner, et restant toujours au ser-*



vice de la dignité de la personne humaine ». S'adressant très directement à l'engagement de l'Unesco dans l'éducation, la science, la culture, il a eu ces mots : *« Chaque fois que nous rencontrons des obstacles à notre mission, souvenons-nous qu'il existe une seule terre pour tous et une nature humaine commune. L'être humain ne peut être compris en séparant ce qui est uni : corps et âme, vie personnelle et relations, notre relation avec les autres et avec notre environnement... Cultiver la terre signifie aussi cultiver l'humanité. »*

En conclusion de son propos, le pape Léon XIV a encouragé et surtout remercié l'ensemble des membres de l'Unesco qui œuvrent à construire la paix par le développement des sciences et des arts.

Bénédicte de Capèle

**(Acte constitutif de l'UNESCO, article 1, alinéa 1). L'Organisation se propose de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples. L'homme et des libertés fondamentales »*

RELICO 2026

Trois journées consacrées à la promotion de la littérature congolaise

La cérémonie d'ouverture de la neuvième édition de la Rentrée littéraire du Congo (Relico), placée sous le patronage du ministère de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, a eu lieu le 24 septembre à la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville, en présence du directeur général du Livre et de la Lecture publique, le Pr Bellarmin Etienne Iloki, représentant le ministre Jean Claude Gakosso.

Du 24 au 26 septembre, les écrivains venus des grandes villes du Congo ont planché sur la littérature congolaise sur le thème «Le livre, portes ouvertes vers le monde». La cérémonie d'ouverture de cette neuvième édition a débuté par la brillante prestation de Fortuné Bateza dans ses animations habituelles. S'en est suivie l'allocution de circonstance du président du PEN Centre Congo Brazzaville, Florent Sogni Zaou, dans laquelle il a peint le tableau de la Relico depuis son lancement jusqu'à cette neuvième édition. Florent Sogni Zaou a parlé du bien du livre et de la littérature grâce à la Relico organisée depuis 2017 sous la couverture du Pen Centre Congo Brazzaville reconnu aux niveaux national et international sous le récépissé de déclaration d'association du 19 mai 2017. La Relico consiste à mettre autour d'une petite ou d'une vaste table des frères et sœurs, les uns et les unes aux côtés des autres, autour du livre. *«La première édition a eu lieu au lendemain de la prise des fonctions du ministre Dieudonné Mouyongo qui nous ouvrit très vite et gentiment les portes du ministère de la Culture et des Arts dès sa prise de fonctions. Et il nous accompagna»,* a rappelé Sogni Zaou. Précisant par



Le président du PEN Centre Congo Brazzaville prononçant son mot de circonstance/Adiac

la suite que la première édition a eu lieu à la librairie nationale de Brazzaville et elle avait bénéficié de l'attention du monde littéraire de Brazzaville et de Pointe-Noire sans oublier la main des amis de la diaspora et de quelques pays africains, ce qui a permis aux organisateurs de cette rentrée littéraire d'ouvrir cette large porte culturelle. Le président du PEN Centre Congo Brazzaville a indiqué que c'est au lancement de la seconde édition qu'ils ont décidé d'accoler le nom du «Grand prix» à celui du premier écrivain congolais, Jean Malonga qui a vécu du 25 février 1907 au 1^{er} août 1985. Cet homme a laissé à l'humanité deux titres : «Coeur d'Aryenne» et «La légende de M'Pfumou Mama-zono». D'où la naissance du Grand prix portant son nom. Le premier

bénéficiaire n'était autre que le ministre d'État et écrivain, Henri Djombo, qui le reçut des mains de son collègue de la Culture et des Arts en 2018. Et depuis cette date, le Grand prix Jean-Malonga a trouvé une chaise dans diverses maisons, a-t-il précisé. Ainsi, en 2019, il a été accueilli à Pointe-Noire au siège de la société Océana chez M. Mahmoud pour son sponsoring; à Libreville, au Gabon, chez Dominique Douma, un confrère écrivain et grand culturel; en 2020, ce grand prix posait ses valises au domicile de l'écrivain Alphonse Chardin Nkala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique à Pointe-Noire au moment de l'événement; et chez Mfumu (à titre posthume). En 2024 après une période d'hibernation à cause du coronavirus, le Grand prix

a été décerné au ministre Juste Désiré Mondelé; le conseiller spécial du chef de l'Etat, Louis Bakabadio; à Nicole Mbala de Pointe-Noire. En 2025, il rayonna en direction de Ing Weldy Télémine Kiongo; Ferréol Gassackys; Emile Gankama; Etienne Perez Epagna; Malachie Cyrille Roson Ngouloubi.

La Relico touche au cœur des priorités du département ministériel
Prenant la parole, le représentant du ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, a signifié que la neuvième édition de la Relico touche au cœur même des priorités de notre département ministériel. Elle intervient dans un contexte particulier, où le gouvernement de la République a assigné à ce ministère la mission de promouvoir le livre sous toutes ses formes, ainsi que la lecture publique. La Relico s'appuie sur un dispositif juridique: l'arrêté du 26 octobre 2010, qui autorise la création d'un cadre d'échanges d'expériences, d'incitations à la créativité, de promotion du livre et de la lecture. Après la leçon inaugurale prononcée par Rosin Loemba, les participants se sont plongés dans les communi-

cations à travers des tables rondes. La Première table ronde a porté sur : «Plaidoyer pour une inclusion stratégique des industries culturelles et créatives dans les niches de l'économie congolaise»/ par Parfait Mbon; «Les enseignements de l'éléphant»/ par Etienne Perez Epagna; «Le temps des remords»/ par Sylvain Elenga; le tout sous la modération de Fidèle Biakoro. La deuxième a porté sur: «L'ombre de lui-même»/ par Lewa-Let Mandah; «Vingt ans, tout ce que j'aurais dû savoir»/ par Pierre Kéane Namouna; «Diayenika, le jeune orphelin»/ par Marcel Mpa-ma; «Pourquoi souffrez-vous?»/ par James Bangala, sous la modération de Willy Gom et Balthazar Obambé. Une minute de silence a été observé en hommage à Ulrich Bakoumissa. Notons que le PEN qui date de 1921 signifie Poets, Essayists, Novelists, et renvoie à des poètes, des essayistes et des romanciers. Le PEN, c'est 146 centres présents dans 100 pays. La neuvième édition de la Relico a été organisée par le PEN Congo en partenariat avec Association culture Elongo, la Case du mwené, Editions et librairie ASD, Agence d'information d'Afrique centrale, et Pages infos. La cérémonie de clôture a eu lieu le 26 septembre.

Bruno Zéphirin Okokana



RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA VULNERABILITE CLIMATIQUE ET L'ADAPTATION DU PROJET



Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a signé un accord de financement et de prêt avec le Groupe de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture (PADeP). Ce projet vise à accroître la production locale de volaille et de poisson afin de réduire la forte dépendance aux importations, soutenir les petits producteurs ainsi que les acteurs privés en facilitant leur accès aux technologies améliorées, au financement et aux marchés, améliorer l'écosystème agro-industriel pour favoriser l'investissement privé et le développement des marchés, et créer des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes.

A cet effet, une partie de ce financement compte être utilisée pour l'activité relative au : « recrutement d'un consultant (firme) pour la réalisation de l'étude sur la vulnérabilité climatique et l'adaptation du Projet ».

Objectifs de la mission

L'objectif général de l'étude est d'identifier, hiérarchiser et dimensionner les mesures et investissements d'adaptation au changement climatique nécessaires pour renforcer la résilience des

chaînes de valeur de l'aviculture et de l'aquaculture soutenues par le PAdP. L'étude devra notamment permettre de déterminer quoi investir, où, pour qui, à quel coût, avec quelles technologies et selon quelles modalités de financement et de gestion.

Profil du Consultant

Le cabinet devra :

- être un cabinet reconnu avec RCCM ou K-bis ;
- avoir déjà réalisé au moins 03 missions similaires (pour les projets agricoles) ;
- avoir une joint-venture avec un cabinet local pour les candidatures des cabinets internationaux ;
- avoir une bonne connaissance du développement rural dans les pays d'Afrique centrale en général et en République du Congo en particulier ;
- avoir une expérience dans les projets ou programmes financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs des fonds internationaux serait souhaitable.

Durée

La mission se déroulera en République du Congo, dans les zones d'intervention du projet. La durée de la mission est 60 jours calendaires y compris la validation définitive du rapport final et le paiement

à compter de la signature du contrat de prestation.

Processus de sélection

La sélection du Consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2025. La méthode de sélection à utiliser est Sélection basée sur la Qualification du consultant (SQC). A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, seul le cabinet évalué le mieux qualifié sera invité à soumettre sa proposition technique et financière. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés. Toutefois, le nombre des partenaires d'un groupement ne dépassera pas deux (2).

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous pli fermé et accom-

pagnées de version électronique (dernière version signée et scannée) à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 octobre 2026 à 16 heures précises, heure locale avec la mention : « recrutement d'un consultant (firme) pour la réalisation de l'étude sur la vulnérabilité climatique et l'adaptation du Projet ». Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDR) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatpassmarches@gmail.com ou en se rendant à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 12h00 et de 13h 30 à 16 h 00.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, E-mail : proclimatcongo@gmail.com, proclimatpassmarches@gmail.com, Tél. + 242 : 06 498 97 25 / 06 696 16 10

Fait à Brazzaville, le 28 septembre 2026

Le Coordonnateur p.i du Projet ProClimat

Claude Merfy MBALA IBARA

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

AMI N° 010/MAE/PADeP/UGP-CPM/26

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LES MODALITES DE SOUTIEN AU SECTEUR PRIVE ET PARTENARIAT PUBLIC PRIVE

1.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a signé un accord de financement et de prêt avec le Groupe de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture (PADeP). Ce projet vise à accroître la production locale de volaille et de poisson afin de réduire la forte dépendance aux importations, soutenir les petits producteurs ainsi que les acteurs privés en facilitant leur accès aux technologies améliorées, au financement et aux marchés, améliorer l'écosystème agro-industriel pour favoriser l'investissement privé et le développement des marchés, et créer des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes.

A cet effet, une partie de ce financement compte être utilisée pour l'activité relative au : « Recrutement d'un consultant (firme) pour la réalisation de l'étude sur les modalités de soutien au Secteur Privé et Partenariat Public Privé ».

2.Objectifs de la mission

L'objectif global de cette étude est de mettre en place un cadre stratégique et opérationnel permettant de renforcer le rôle du secteur privé et de déve-

lopper des Partenariats Public-Privé (PPP) viables et durables pour soutenir la croissance et la compétitivité des filières avicoles et aquacoles.

3.Profil du Consultant

Le cabinet devra :

- être un cabinet ou une firme reconnue officiellement par les services compétents ;
- avoir réalisé au moins 03 missions similaires au cours de dix (10) dernières années ;
- avoir une bonne connaissance du développement rural en République du Congo ;
- avoir une expérience dans les projets ou programmes financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs des fonds internationaux,
- avoir une expérience dans les secteurs agricole, avicole et aquacole.

4.Durée

La mission se déroulera en République du Congo, dans les zones d'intervention du projet. La durée de la mission est 60 jours calendaires y compris la validation définitive du rapport final et le paiement à compter de la signature du contrat de prestation.

5.Processus de sélection

La sélection du Consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2025. La méthode de sélection à utiliser est Sélection basée sur la Qualification du consultant (SQC). A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, seul le cabinet évalué le mieux qualifié sera invité à soumettre sa proposition technique et financière. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés. Toutefois, le nombre des partenaires d'un groupement ne dépassera pas deux (2).

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous pli fermé et accom-

pagées de version signée et scannée) à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 octobre 2026 à 16 heures précises, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un consultant (firme) pour la réalisation de l'étude sur les modalités de soutien au Secteur Privé et Partenariat Public Privé ».

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDR) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatpassmarches@gmail.com ou en se rendant à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 12h00 et de 13h 30 à 16 h 00. Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, E-mail : proclimatcongo@gmail.com, proclimatpassmarches@gmail.com, Tél. + 242 : 06 498 97 25 / 06 696 16 10

Fait à Brazzaville, le 28 Septembre 2026

Le Coordonnateur p.i du ProClimat

Claude Merfy MBALA IBARA

FÉCOFOOT

Eric Alain Mantot nouveau président

Eric Alain Mantot a été élu le 26 septembre à Brazzaville président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) pour un mandat de quatre ans au terme de l'assemblée générale électorale.

Eric Alain Mantot a remporté 35 voix contre 5 soit 87,5% sur la liste de son challenger Boniface Carle Malalou n'ayant pas pris part à l'élection. Il succède ainsi à Jean Guy Blaise Mayolas à la tête de la Fécofoot et son élection met fin à l'interim assuré par Henri Endzanga.

« Votre vote n'est pas un chèque en blanc. C'est un contrat moral que je m'engage à honorer chaque jour de ce mandat », a-t-il fait savoir dans son discours rassembleur. Il a en effet eu une pensée pour ses adversaires dans cette campagne, lesquels selon lui ont mené une campagne avec conviction et porté des idées qui méritent d'être entendues estimant qu'« aujourd'hui, il n'y a ni vainqueurs ni vaincus, il

il y a une famille celle du football congolais. Je les invite à travailler avec nous. Nous aurons besoin de toutes les compétences et toutes les énergies. La campagne est terminée. Les divisions doivent l'être aussi », a-t-il déclaré pour prôner l'unité.

« Je veux être le président de tous : celui des grandes équipes comme petites, des ligues de la capitale comme celles de l'intérieur du pays, de ceux qui ont voté pour moi comme ceux qui ne l'ont pas fait. Aucun département ne sera oublié, aucun club ne sera laissé de côté », a assuré celui qui est conscient que le talent ne suffit pas mais il faut de l'organisation, de la rigueur et de la transparence.

Les comptes de la fédération, a

t-il indiqué, seront audités et rendus publics. Chaque franc confié au football servira le football pour justifier la bonne gouvernance. Il a également évoqué l'organisation des championnats crédibles avec un calendrier respecté, un arbitrage protégé formé et une justice sportive indépendante.

Le défi de la formation sera relevé par des centres de formation et des compétitions des jeunes structurées et un accompagnement pour les éducateurs.

Le football féminin, a-t-il expliqué, ne sera plus une note en bas de page mais une priorité avec les moyens réels. « Nos sélections nationales doivent redevenir la fierté de tout un peuple, préparées dans la sérénité et soutenues par l'unité de la nation ». Le nouveau



président s'engage à travailler avec l'Etat et les partenaires pour offrir des terrains dignes aux joueurs.

Eric Alain Mantot est élu avec Emma Clesh Atipo Ngapi, Rodrigue Paul Mbongo, Ghislain Ngapela Lendouma et Olangué Elongo sont les vice-présidents. Francine Tchicaya Missamou,

Jean Michel Nkaya, Doctrove Alain Ngababa, Alain Didier Kouétolo, François Bikindou, Gerlande Robifelle Tsiomba, Roméo Mahussi Gnanga, De Lauriac Mboumba, Riga Chancelvi Obambi Ngatsé et Junior Cherdan Niambi sont les membres.

James Golden Eloué

PROGRAMME DES OBSÈQUES



Les enfants Addahas Sylvia et Mankissi Wilfrid, conseiller des Affaires étrangères vous annoncent le programme des obsèques de Jacques Mankessi

Mercredi 30 septembre 2026

* 08h à 9h : levée du corps à la morgue du CHU

* 09h30 à 10h50 : recueillement sur place

* 11h00 : départ pour le cimetière familial de Bandzangui à Mouyondzi, département de la Bouenza

* 12h00 : fin de la cérémonie

NB : l'Inhumation est prévue pour le jeudi 1^{er} octobre 2026 à 15h00 précises.

NÉCROLOGIE

Véronique Nkoussou, Charles Bouetoum Kiyindou, Eric Olivier Ngoma ainsi que les membres du groupe WhatsApp « Kanda » en France ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils, neveu et proche, Oliver Ngoma, survenu le 28 septembre 2026 à Brazzaville, à l'âge de 26 ans.

Le lieu de recueillement permanent est établi au 119, rue Nzoko, à Makélékélé, Brazzaville, à l'arrêt Sénégalais, par l'avenue Fulbert-Youlou vers le Pont Djoué..

Pour tout renseignement, prière de contacter le +242 06 971 91 72.



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL

Objet de la consultation

Le ministère de la Santé et de la Population, à travers la Direction des Soins de Santé Primaires (DSSP), avec l'appui de CRS, recrute un consultant national chargé d'assurer l'assistance technique pour l'élaboration du référentiel national de mise en œuvre des interventions à base communautaire en santé en République du Congo pour une période maximale de 30 jours ouvrables répartis sur trois mois. Il/Elle sera basé à Brazzaville avec d'éventuels déplacements dans les départements retenus pour les consultations.

Contexte

Dans le cadre du renforcement du système de santé communautaire et de l'harmonisation des interventions à base communautaire en santé, la DSSP a engagé un processus participatif visant l'élaboration d'un référentiel national qui servira de cadre de référence unique à l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de la santé communautaire.

Profil recherché

Le consultant devra justifier :

- D'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 minimum en santé publique, médecine, épidémiologie, sciences sociales, gestion des programmes de santé ou domaine connexe ;
- D'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de la santé ;
- D'une expérience avérée en santé communautaire ;
- D'une expérience dans l'élaboration de politiques, normes, stratégies ou référentiels nationaux ;
- D'une bonne connaissance du système de santé congolais ;
- D'une expérience de collaboration avec les institutions publiques, ONG et partenaires techniques et financiers ;
- D'excellentes capacités rédactionnelles et de facilitation.

Dossier de candidature

Les candidats devront soumettre :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé et signé ;
- Les copies des diplômes ;
- Les références professionnelles pertinentes ;
- Une offre technique décrivant la méthodologie proposée ;
- Une offre financière.

Les candidats intéressés peuvent demander les Termes de Référence à l'adresse cg_procurement@crs.org. Les dossiers de candidature doivent être envoyés uniquement à l'adresse cg_procurement@crs.org. La date de clôture est fixée au **vendredi 09 octobre 2026 à 17h00**

Fait à Brazzaville, le 28 sept.2026
Directeur Général des soins et services de santé

Professeur **Henri Germain MONABEKA**

TOURISME

Le numérique comme levier de promotion de la destination Congo

Positionner le Congo comme l’une des destinations touristiques de référence d’Afrique centrale, telle est la volonté du gouvernement dont l’enjeu requiert, à l’ère du numérique, d’intégrer l’intelligence artificielle (IA) afin de mettre davantage en lumière la destination congolaise, renforcer sa compétitivité et construire un écosystème touristique performant.

La 47e Journée mondiale du tourisme est célébrée cette année sur le thème : « Agenda numérique et Intelligence artificielle pour repenser le tourisme ». La déclaration du ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l’industrie touristique, Jean-Claude Gakosso, a rappelé les grands enjeux de cette thématique et l’opportunité qu’elle représente au plan national pour faire du Congo une destination privilégiée. En effet, aujourd’hui, tout ou presque est tributaire des exploits effrénés du numérique et du génie vertigineux de l’intelligence artificielle. De la recherche de destinations à l’organisation des voyages, en passant par l’expérience client, la technologie a progressivement influencé les comportements des touristes et le fonctionnement du secteur. Pour le Congo, saisir l’opportunité qu’offrent ces outils révolutionnaires, c’est non seulement se conformer aux exigences touristiques et culturelles de la modernité, mais c’est aussi s’ouvrir au monde pour mettre en vitrine son originalité et attirer par ses

nombreux atouts. « À l’heure où la guerre des destinations touristiques fait rage, où chaque pays s’emploie à séduire voyageurs et visiteurs, et à vendre à prix d’or sa destination nationale, l’enjeu est d’autant plus exaltant pour notre pays qu’il est doté d’immenses atouts naturels, d’une culture qui rayonne au-delà de ses frontières et d’innombrables curiosités touristiques à faire valoir », a déclaré le ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l’industrie touristique. Comme potentiels à plébisciter à travers le numérique, il a cité : le littoral maritime fort appréciable, le port en eau profonde qui est une précieuse fenêtre sur le monde, le fleuve et un impressionnant bassin hydrographique, une forêt immensément riche en biodiversité, une identité unique et une gastronomie singulière ... « Notre pays a en réalité tout pour devenir une destination touristique de prédilection », poursuit-il. À ceux-là s’ajoutent d’autres sites en cours de réalisation. A titre d’exemple, le site de la Baie de



Le ministre Jean-Claude Gakosso prononçant la déclaration du gouvernement à l’occasion de la 47e Journée mondiale du tourismeDR

Loango, dans le département du Kouilou, est aujourd’hui un chantier en pleine effervescence, avec la construction du Mémorial de la déportation et de l’esclavage qui pourraient attirer de nombreux visiteurs. « Cet ouvrage, emblématique à tous égards, est la plus belle illustration de la volonté du Gouvernement de la République de

faire du tourisme l’un des piliers de la diversification économique dans notre pays », estime-t-il. Pour Jean-Claude Gakosso, à travers les âges, le peuple congolais a forgé une identité unique par son authenticité et sa singularité qui ne demande qu’à être mise en exergue et sublimée. « C’est précisément la mission, quasi sacerdotale, que

nous a assignée, au ministre délégué Prince Bahamboula et à moi-même, son Excellence monsieur le président de la République, Denis Sassou N’Guesso », a-t-il déclaré. Les prescriptions du Chef de l’État portent notamment sur la défense et l’illustration de la culture authentique ; l’installation d’infrastructures touristiques modernes ; la formation des personnels du secteur ; la sécurisation des circuits et itinéraires touristiques ; la simplification des conditions d’obtention du visa-Congo ; la multiplication des plateformes numériques... Dans son propos, le ministre de l’industrie touristique a également rappelé que le tourisme ne serait se substituer qu’à la venue des étrangers en terre congolaise. Il est du devoir de chaque congolais de porter un regard neuf sur les sites naturels et culturels que regorge le pays. « Donnons-leur nous-mêmes de la valeur ! Et, visitons-les nous-mêmes d’abord, avant de susciter auprès de l’étranger l’envie irrépressible de les visiter », a-t-il conclu.

Merveille Jessica Atipo

HANDBALL

La Fédération reste mobilisée

La Fédération congolaise de handball (Fécohand), à travers son secrétaire général, Edouard Sah, accompagné du trésorier général, Jean Mbama et du président de la ligue professionnelle de Brazzaville, Freddy Ngassaki, a animé une conférence de presse le 25 septembre pour évoquer les préparatifs des championnats nationaux ainsi que les projets.

Plusieurs points ont été abordés lors de cet échange avec la presse, notamment la note du ministère des Sports légitimant le bureau actuel, le fonctionnement normal de la Fédération, les agissements de certains acteurs de la discipline et les préparatifs des 23e et 54e championnats nationaux juniors et séniors. Le secrétaire général a éclairci les aspects liés aux incompréhensions et à l’interprétation des textes fédéraux. Selon lui, lors de l’assemblée du 20 septembre 2024 aboutissant à l’élection du bureau, toutes les parties prenantes étaient présentes à l’exception d’un candidat, qui avait pris part à toutes les démarches préparatoires

avant de décliner sa participation, à quelques minutes de l’assemblée, sûrement parce qu’il n’avait pas assez de soutien dans le corps électoral. « À propos de ceux qui pensent que l’assemblée était illégale, qu’ils nous présentent les textes qui soutiennent leur argument, parce que ladite assemblée était supervisée par la Fédération internationale de handball et la Confédération africaine en présence des cadres du ministère des Sports et du Comité national olympique. Toutes ces structures ont basé leur travail sur les textes internationaux et nationaux. On se demande ce que nos amis cherchent à gagner. La notoriété ? L’argent ? », a expliqué

Édouard Sah, secrétaire général de la Fédération. De son côté, le président de la ligue professionnelle, Freddy Ngassaki, a rappelé que l’élection de Mme Linda Noumazalaye est totalement légitime, puisque l’annulation de l’élection du président Ayessa avait remis les compteurs à zéro, ouvrant la voie à tous ceux qui souhaitaient postuler. Il a rappelé qu’il existe plusieurs points de jurisprudence à ce sujet, sur le plan international et national notamment dans les précédents bureaux de la Fécohand. « Si l’on s’en tient aux textes, il n’y a pas de crise, mais certains dirigeants veulent s’accaparer les responsabilités », a-t-il indiqué.

Concernant le retrait de la Fédération de la Chambre de conciliation et d’arbitrage de sport, le secrétariat général a expliqué que cette institution est trempée dans la corruption et que la Fédération ne pouvait plus continuer à collaborer avec une structure qui bafoue les textes au profit de certains individus. A propos de la tenue du championnat national, Édouard Sah a affirmé que la compétition nationale en juniors et cadets aura lieu du 27 septembre au 4 octobre. « Je vous informe que ceux qui se disent avoir plusieurs équipes sont en train de chercher à démoraliser les équipes qui prendront part aux championnats nationaux. Nous sommes se-

reins et je demande aux athlètes de ne plus continuer à jouer les matchs de gala, mais de venir jouer la compétition reconnue, parce qu’ils ont des carrières à faire », a-t-il ajouté. Pour terminer, Édouard Sah a tendu la main aux équipes en leur demandant d’écrire à la Fédération pour solliciter leur réintégration, dans le strict respect des textes. Il a également réagi face à certains cadres se manifestant par des insultes à l’endroit des autorités. « Pendant qu’ils jouent les matchs de gala, la Fédération avance, ce qui signifie qu’ils n’auront pas de droit de vote et que l’instance continuera à être dirigée », a conclu le secrétaire général. Rude Ngoma



IN MEMORIAM

La famille Nsembo, la veuve Matouridi, les enfants, Matouridi et Brice Zoba se souviennent de leur ancêtre Antoine Moukoko Matoudidi, père et fils Louis Matouridi et Mesmin Gonzague Matouridi. À cette occasion une messe d’action de grâce sera dite le 3 octobre en la paroisse Saint-Michel de la Base à 14h00. Un apéritif sera offert après la messe au n°77, rue Moussouabili à la Base (rfce : arrêt forage vers l’église Kimbaguiste.

INDUSTRIE TOURISTIQUE

Le Congo veut faire du tourisme un pôle économique

La République du Congo a célébré, le 27 septembre, comme partout dans le monde, la 47e Journée internationale du tourisme sur le thème « Agenda numérique et intelligence artificielle pour le tourisme ». À cette occasion, le gouvernement en présence de plusieurs responsables de la chaîne touristique congolaise, a réaffirmé son ambition de faire passer la contribution du tourisme au produit intérieur brut de 3% à près de 10%.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre délégué chargé de l'Industrie touristique, Prince Bertrand Bahamboula, a souligné l'importance du tourisme au Congo qui ne saurait plus être considéré comme une affaire d'étrangers. « Ce temps est révolu », a-t-il déclaré, s'inspirant de l'exemple de la Chine, où les premiers visiteurs sont les Chinois eux-mêmes. Il a appelé à ouvrir les portes du pays d'abord et avant tout aux Congolais, a-t-il insisté, invitant à lever les obstacles, désenclaver les départements, aménager des infrastructures dignes et garantir une accessibilité tarifaire juste pour chaque ménage congolais. « Le tourisme n'est pas un luxe accessoire, c'est le cœur battant de notre économie, la vitrine de notre dignité et le passeport de notre jeunesse », a-t-il affirmé.

Pour porter cette ambition, le gouvernement s'appuie sur un triptyque institutionnel, notamment l'Office de promotion de l'industrie touristique, la Société congolaise d'industrie touristique et le Guichet unique du tourisme. Ces structures s'inscrivent dans le cadre du Plan national de développement 2022-2026, qui consacre le tourisme comme quatrième pilier de la diversification de l'économie nationale. « Cette orientation traduit la volonté des autorités de faire du tourisme un secteur dynamique, capable de contribuer davantage à la transformation structurelle de notre économie, à la création d'emplois, à la promotion de nos territoires et à l'amélioration des conditions de vie de nos populations », a



Le ministre délégué de l'Industrie touristique/Adiac Tourisme, Christian Ebale.

indiqué le directeur général du

Tourisme, Christian Ebale.

La technologie comme support de développement

Les deux personnalités ont mis l'accent sur l'apport des nouvelles technologies qui impose dorénavant de repenser la manière de promouvoir et de gérer les destinations touristiques. « Le numérique offre ainsi des possibilités considérables pour améliorer la visibilité de la destination Congo, renforcer sa promotion et faciliter l'accès à

l'information touristique grâce aux plateformes numériques, aux réseaux sociaux, aux applications mobiles et aux visites virtuelles », a relevé le directeur général du Tourisme. La technologie est également appelée à contribuer à la conservation, notamment pour la surveillance des espaces naturels, la lutte contre le braconnage et la préservation de notre biodiversité. « Le tourisme de demain sera scientifique, digital et interconnecté mais ne remplacera jamais l'hospitalité congolaise », a averti le ministre Prince Bahamboula, relevant ainsi les principaux atouts touristiques du pays tels que les parcs nationaux Odzala-Kokoua et de Konkouati-douli aux grottes de Nkila-Ntari dans la Bouenza, le monument de l'équateur et la construction du musée des esclaves. « Notre patrimoine naturel et culturel constitue une richesse que nous devons mieux valoriser et promouvoir », a insisté le ministre.

Deux panels ont permis d'approfondir la réflexion sur la place du numérique dans le secteur. Le premier a mis en lumière la

manière dont la connectivité des sites touristiques transforme l'expérience des voyageurs, en amont comme pendant le séjour. Le second a illustré, à travers des cas concrets comme celui du Kempinski Hotel Brazzaville, la façon dont les professionnels s'approprient les outils technologiques pour adapter leurs métiers et répondre aux nouvelles attentes de la clientèle.

Intervenant au cours de ce deuxième panel, le directeur général de Kempinski Hotel Brazzaville, Nicolas Pezout, a souligné l'importance croissante du numérique dans l'évolution des métiers de l'hôtellerie. Selon lui, l'expérience du voyageur ne débute plus uniquement à son arrivée dans un établissement, mais bien en amont, à travers sa présence numérique, les réseaux sociaux ou encore la consultation de son site internet. Il a ainsi expliqué que la transformation numérique constitue désormais un enjeu à la fois opérationnel et décisionnel pour les établissements hôteliers, à travers l'utilisation quotidienne de différents outils technologiques et logiciels.

Jean Pascal Mongo-Slyhm



AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET AMI

N° AMI N°008/MAE/PADeP/UGP-CPM/26

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE REFERENCE POUR LA COLLECTE DES DONNEES DE BASE POUR LES INDICATEURS CLES DU PROJET PADeP.

1. Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a signé un accord de financement et un accord de prêt avec le Groupe de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture (PADeP). Cet accord vise à accroître la production locale de volaille et de poisson afin de réduire la forte dépendance vis-à-vis des importations, à soutenir les petits producteurs et les acteurs privés pour faciliter leur accès aux technologies améliorées, au financement et aux marchés, à améliorer l'écosystème agro-industriel afin de favoriser l'investissement privé et le développement des marchés et à créer des emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes.

Dans le cadre de la préparation du dit projet le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don destiné à soutenir les activités préparatoires. Ainsi, pour permettre à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du PADeP d'assurer un bon suivi des résultats et une bonne compréhension des principaux aspects du projet, une étude sera menée au début du projet pour établir les données de référence, afin de permettre d'évaluer les résultats du projet de manière qualitative et quantitative. Une partie de ce don sera utilisée

pour le recrutement d'un cabinet chargé de réaliser l'étude de référence pour la collecte des données de base pour les indicateurs clés du projet.

2. Objectif de la mission

L'objectif global de cette étude est de dresser une situation de référence détaillée qui proposera les valeurs (qualitatives et quantitatives) de référence pour les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre de résultat du projet.

3. Profil du consultant

Le consultant devra être :

- être un cabinet (RCCM ou K-bis) ou une ONG (récépissé) reconnu officiellement par les services compétents ;
- avoir déjà réalisé au moins 03 missions similaires ;
- avoir une expertise avérée en enquêtes ;
- avoir une joint-venture avec un cabinet local pour les candidatures des cabinets internationaux ;
- avoir une bonne connaissance du développement rural dans les pays d'Afrique centrale en général et en République du Congo en particulier ;
- avoir une expérience dans les projets ou programmes financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs des fonds inter-

nationaux serait souhaitable.

4. Lieu et durée de la mission

La mission se déroulera en République du Congo, dans la zone d'intervention du projet. La durée de la mission est de 90 jours calendaire à compter de la signature du contrat de prestation.

5. Méthode de sélection

La sélection du Consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2025. La méthode de sélection à utiliser est Sélection basée sur la Qualification du consultant (SQC). A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, seul le cabinet évalué le mieux qualifié sera invité à soumettre sa proposition technique et financière. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés. Toutefois, le nombre des partenaires d'un groupement ne dépassera pas deux (2).

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous plis fermé et accompagnées de version électronique (dernière version signée et scannée) à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 octobre 2026 à 16 heures précises, heure locale avec la mention : « l'étude de référence pour la collecte des données de base pour les indicateurs clés du projet ».

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDR) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatpassmarches@gmail.com ou en se rendant à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00. Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, E-mail : proclimatcongo@gmail.com, proclimatpassmarches@gmail.com, Tél. + 242 : 06 498 97 25 / 06 696 16 10

Fait à Brazzaville, le 28 septembre 2026
Le Coordonnateur p.i du Projet ProClimat

Claude Merfy MBALA IBARA



DIPLOMATIE

Le Congo réaffirme son engagement en faveur d'un multilatéralisme « rénové »

Le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Constant Serge Bounda, a porté le message du président Denis Sassou N'Guesso à la tribune des Nations unies. Le Congo y a plaidé pour un multilatéralisme plus inclusif et représentatif, une meilleure prise en compte des intérêts de l'Afrique et une réforme des institutions internationales.

Dans son intervention, Constant Serge Bounda a souligné la nécessité de « rétablir la confiance » et de transformer les institutions internationales afin de mieux répondre aux réalités d'un monde multipolaire. Il a particulièrement insisté sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, estimant que l'Afrique doit participer pleinement aux décisions qui façonnent l'ordre international. Le Congo a réaffirmé son soutien à la position africaine en faveur de deux sièges permanents au Conseil de sécurité, dotés du droit de veto.

Membre du Comité des dix chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, chargé de porter cette réforme, la République du Congo entend maintenir cette exigence commune. Le pays a également renouvelé sa candidature à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2030-2031. «

Cette candidature s'appuie sur une longue tradition diplomatique, sur notre engagement constant en faveur de la paix et sur une conception exigeante de la responsabilité internationale », a soutenu Constant Serge Bounda. Il a réitéré le soutien du pays à la vision panafricaine, notamment la libre circulation des Africains et le développement du tourisme intra-africain. Le mémorial de la baie de Loango est présenté comme un futur espace de mémoire et de rapprochement entre l'Afrique et sa diaspora.

Le développement économique a également occupé une place importante dans le message congolais devant les Nations unies. Le pays entend accélérer la diversification de son économie, renforcer la transformation locale de ses ressources, développer ses infrastructures et promouvoir l'innovation. Face aux contraintes liées à la

dette, aux déséquilibres du système financier international et au changement climatique, le pays a appelé à des mécanismes internationaux d'allègement et, lorsque les circonstances le justifient, d'annulation de la dette. La protection du bassin du Congo a constitué un autre volet majeur de l'intervention du ministre des Affaires étrangères. Le gouvernement congolais a appelé à une meilleure rémunération des services écosystémiques, à des financements durables pour la conservation et à une reconnaissance accrue du rôle stratégique du bassin du Congo dans la lutte contre le changement climatique. Le Congo a également plaidé pour la mise en œuvre de la Décennie des Nations unies pour le bois-



Constant Serge Bounda reçu par António Guterres/DR

ment et le reboisement prévue pour 2027-2036.

Sur les questions de paix et de sécurité, enfin, le Congo a appelé au dialogue et à des solutions politiques aux différents conflits, notamment en Ukraine, au Moyen-Orient, en République démocratique du

Congo, au Soudan, en Libye et au Sahel. Constant Serge Bounda a aussi insisté sur l'importance croissante de la sécurité sanitaire, le renforcement de la gouvernance internationale de l'intelligence artificielle et de l'espace.

Fiacre Kombo

DISPARITION

Dernier hommage de la Nation à l'ancien ministre Emile Mabonzo

La Nation reconnaissante a rendu le 23 septembre au Palais des congrès de Brazzaville un dernier hommage à l'ancien ministre du Développement industriel, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, André Emile Mabonzo, décédé le 21 août à Nkayi, dans le département de la Bouenza. La cérémonie s'est déroulée en présence du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso.

Né le 25 décembre 1951 à Jacob, actuel Nkayi, Emile Mabonzo est décédé dans la même localité où il a été inhumé. Fidèle à une tradition qu'il a instaurée depuis des années, le président de la République a tenu à honorer la mémoire de son ancien collaborateur en y déposant une gerbe de fleurs.

Du CEPE à l'école officielle de Nkayi en 1964, au BEPC et baccalauréat, série B sciences économiques au lycée Victor-Augagneur (1968 et 1973), la moisson de son parcours scolaire a été jugée remarquable. Détenteur d'une licence ès sciences économiques à l'Université de Brazzaville en 1976, Emile Mabonzo a obtenu en 1977 une maîtrise en sciences économiques, option économie de l'entreprise, à l'Université Marien-Ngouabi. Il était également titulaire d'un diplôme de l'Institut international d'administration, option relations économiques internationales, en 1981, ainsi que d'un diplôme en gestion prévisionnelle du personnel à l'Institut de formation du groupe Elf en 1994.

Il a commencé sa carrière professionnelle en 1978, année de son recrutement à la fonction publique avant d'occuper plusieurs fonctions. Chef du service des négociations à la



Le chef de l'Etat déposant une gerbe de fleurs/DR

direction de la dette publique de la Caisse congolaise d'amortissement en 1982, Emile Mabonzo a été élevé en 1985 au poste de directeur de la dette publique avant de devenir en 1988 directeur général de la CCA. Il a aussi occupé les fonctions de chef de division du personnel et ressources humaines ELF-Congo en 1994 et de directeur général délégué TotalEnergies EP Congo en 1998.

Nommé ministre de l'Industrie, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat en 2002, Emile Mabonzo a été muté en 2005 en qualité de ministre de l'Industrie et de la Promotion de secteur privé.

Il a représenté la circonscription unique de la ville de Nkayi de 2007 à 2017 à l'Assemblée nationale. Le ministre de Développement industriel, des Zones économiques spéciales et de la Promotion du secteur privé, Michel Djombo, a, dans son éloge funèbre, rappelé qu'Emile Mabonzo a remis toute sa compétence au service de l'équilibre de l'État. « Sa vie publique fut aussi une histoire de fidélité. Fidélité aux hommes qui lui avaient transmis le sens de l'État, fidélité à ses convictions jusqu'à l'épreuve, fidélité enfin à une certaine idée de l'honneur, celle qui commande de rester debout lorsque la faci-

lité inviterait au silence et au reniement. On mesure parfois un homme non seulement à ce qu'il a accompli mais aussi à ce qu'il a accepté de perdre pour demeurer fidèle à lui-même », a-t-il témoigné.

Selon lui, le président de la République avait vu à l'œuvre un haut fonctionnaire rompu aux exigences de la dette publique, puis un cadre d'entreprise formé aux réalités de l'investissement et à la conduite des hommes. « Vous connaissiez sa rigueur, sa discrétion et sa loyauté éprouvées. Au sortir des années 1990, alors qu'il fallait reconstruire l'appareil productif, remettre nos usines en mouvement, restaurer la confiance des investisseurs et redonner au travail toute sa place, votre choix se porta sur un homme qui connaissait à la fois les contraintes de l'État et les réalités de l'entreprise. Emile André Mabonzo réunissait cette double expérience », a-t-il poursuivi.

Le PCT se souvient encore de son membre du comité d'honneur

Avant les hommages de la Nation, le Parti congolais du travail (PCT) a également honoré la mémoire de son membre du comité d'honneur.

Emmenés par leur secrétaire général, Pierre Moussa, les cadres et militants du PCT et leurs alliés ont rendu un dernier hommage à Emile Mabonzo au cours d'une cérémonie organisée au siège fédéral à Mpila. Après avoir milité dans les associations proches de la majorité présidentielle, il a adhéré au PCT avant la fin de son premier mandat parlementaire 2007-2012, notamment pendant le 6e congrès extraordinaire de 2011. Il accède ensuite au comité central à l'occasion du 5e congrès ordinaire de décembre 2019. Membre du bureau politique du PCT, Rigobert Maboundou est, dans son oraison funèbre du parti, revenu sur certains moments qui ont marqué le passage d'Emile Mabonzo sur terre. « Nous nous souviendrons de sa permanente contribution au rayonnement du Parti dans l'agglomération urbaine de Nkayi, quatrième ville de notre pays, qu'il a laborieusement arrachée à l'influence de l'opposition politique pour l'installer durablement dans la majorité présidentielle », a-t-il souligné.

Pour service rendu, Emile Mabonzo a été élevé en 1999 à la dignité de grand officier dans l'ordre du mérite congolais. Il laisse une veuve et plusieurs enfants.

Parfait Wilfried Douniama